

Distingués ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à tous les participants à la Conférence de St. John's sur la pêche en haute mer. Je me dois de saluer tout particulièrement ces éminents juristes et scientifiques qui nous arrivent des Nations Unies, de la FAO et de nombreux pays pour participer à cette conférence. Votre présence ici aujourd'hui reflète, je crois, l'importance que vous attachez à relever les défis de la mise en application des aspects de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui concernent la pêche en haute mer.

Je crois, tout comme mes collègues du gouvernement canadien, qu'une bonne application des principes du droit international enchâssés dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer permettra à la communauté internationale de conserver et de gérer efficacement les ressources biologiques de la haute mer.

Nous croyons que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer peut - comme il était prévu - constituer la base du développement durable des ressources biologiques de la haute mer au profit des générations présentes et futures. Nous croyons que, par l'élaboration de mesures pratiques pour donner effet au régime du droit de la mer applicable à la pêche en haute mer et que, et c'est tout aussi important, par l'acceptation internationale de ces mesures, nous pourrons mettre fin aux tragédies écologiques qui se préparent ou qui sont déjà survenues dans l'Atlantique Nord-Ouest, dans le Pacifique-Nord, dans le Pacifique-Sud, au large des côtes de l'Afrique et dans d'autres régions.

Mes collègues, le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Bernard Valcourt, ministre des Pêches et Océans, et moi-même avons voulu que St. John's soit le site de cette conférence en raison de l'importance vitale et historique de la pêche pour cette collectivité.

C'est le 24 juin 1497, le jour de la fête de Saint-Jean le Baptiste, que Giovanni Caboto, un explorateur génois naviguant pour le compte du Roi Henri VII d'Angleterre, pénétrait dans le port de St. John's. Caboto rapportait, à son retour en Angleterre, que les eaux au large de cette "terre nouvellement découverte" contenaient tellement de poissons que l'on pouvait les cueillir tout simplement en descendant dans l'eau un panier lesté de pierres. Si seulement c'était encore le cas aujourd'hui.

Dès après la découverte de Caboto, on a pratiqué une pêche fort active au large de ces côtes, y compris le Grand Banc de Terre-Neuve et le Bonnet flamand, qui s'étendent sur près de 300 milles nautiques vers l'Est et le Sud-Est de l'île. La pêche est donc activement pratiquée ici depuis près de cinq siècles. Et, depuis près de trois siècles, des établissements permanents sont fondés sur la pêche.